



Séminaire Européen

Accessibilité du cadre bâti ancien protégé

Château de Versailles
17 et 18 mars 2011



Sommaire

Editorial par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication	4
Mot de bienvenue par Jean-Jacques Aillagon, président de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles	5
Séminaire européen d'accessibilité du cadre bâti ancien protégé	7
Présentation des interventions	8
Exposition de la Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA)	12
Le comité scientifique	14
L'organisation du séminaire	15

Editorial par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication

Parce qu'il est inédit, ce séminaire, accueilli par l'établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, revêt une grande importance à mes yeux. Je suis persuadé qu'il contribuera à la mise en œuvre de ce grand chantier national : l'amélioration de l'insertion des personnes handicapées dans notre société. Pour le ministère de la Culture et de la Communication, il correspond à une exigence historique mais aussi à une priorité de mon action. L'attention accrue aux publics empêchés, ces publics qui ne doivent pas être enfermés dans des ghettos mais accéder naturellement à la richesse de notre patrimoine national, est en effet essentielle.

Je suis heureux que la question de l'accessibilité du cadre bâti ancien protégé se nourrisse d'expérimentations conduites à l'échelle européenne. Les actions menées sur notre territoire, par les élus, par les acteurs culturels, par les associations représentatives des personnes handicapées doivent pouvoir en tirer le meilleur profit. Avec vous, avec l'engagement de chacun, nous pouvons beaucoup. Sans vous, sans votre expertise, sans votre connaissance des attentes et des besoins, nous ne pouvons agir efficacement et dans la durée. Rendre possible l'accessibilité des lieux de culture dans le respect de la qualité architecturale de notre patrimoine, cela ne se décrète pas, cela se construit dans le dialogue et l'attention portée aux spécificités des lieux et des publics accueillis.

Travaillons ensemble, partageons, débattons : de ces échanges, je suis certain, sortira le meilleur.

Je souhaite donc à ce premier séminaire européen le succès et la réussite qu'il mérite. Qu'il contribue à faire en sorte que les personnes handicapées deviennent des usagers réguliers du patrimoine et des lieux de culture, des visiteurs comme les autres, des citoyens pouvant accéder aux mêmes plaisirs et aux mêmes émotions.

Frédéric Mitterrand
Ministre de la Culture et de la Communication

Mot de bienvenue par Jean-Jacques Aillagon, président de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

En 2003, alors ministre de la Culture et de la Communication, je lançais un vaste programme d'investissement intitulé « Schéma directeur pour le Grand Versailles ». J'estimais en effet que Versailles, monument et musée national insigne, méritait une amélioration notable des conditions d'accueil des visiteurs, une mise en sécurité globale du site et une amplification de la restauration des bâtiments et des décors. L'amélioration de l'accessibilité du site à l'ensemble des visiteurs est donc au cœur de ce projet. La création du pavillon d'accueil provisoire, l'ouverture des ailes des ministres comme espace de pré-accueil, le déploiement de circulations continues, aussi bien dans le château, que dans les jardins, sont des exemples parmi d'autres du développement progressif de nouveaux dispositifs d'accessibilité destinés aux douze millions de visiteurs reçus chaque année à Versailles.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels de l'Établissement public qui, à Versailles, mettent en œuvre des efforts considérables pour adapter les espaces historiques aux attentes des visiteurs en « situation de handicap ». Le traitement quotidien de cette ambition doit tout aux soins de la Direction du Développement Culturel et de la Direction de l'Information et de la Communication, à ceux de la Direction du Patrimoine et des Jardins pour les travaux et aménagements entrepris en collaboration avec les cabinets des Architectes en Chef des Monuments Historiques, ainsi qu'aux agents de la Direction de l'Accueil, de la Surveillance et de la Sécurité.

L'établissement expérimente actuellement des solutions techniques novatrices permettant de mieux orienter et informer tous les visiteurs jusqu'aux entrées du château, depuis leur arrivée dans la cour d'honneur, par des cheminements spécialement conçus à cet effet. A l'occasion du présent séminaire, la société Eo Guidage a accepté de mettre en place des équipements provisoires, innovants qui, je l'espère, pourront être pérennisés. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Je forme le vœu que ce séminaire permette à tous ses participants de mutualiser leur expérience et le bilan de leur action en faveur d'une réelle égalité de tous les visiteurs qu'ils reçoivent et qui tous, également, ont le même droit d'accéder au patrimoine artistique et monumental de l'humanité.

Jean-Jacques Aillagon

Président de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

Séminaire européen d'accessibilité du cadre bâti ancien protégé

Si l'accessibilité pour tous s'impose désormais à l'ensemble de la société comme une nécessité absolue, en France, en Europe et dans le monde, avec l'entrée en vigueur de la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, les outils et méthodes de mise en œuvre impliquent des adaptations du cadre bâti ancien protégé. En effet, si l'accessibilité correspond à une aspiration sociale, la conservation du patrimoine se fait l'écho de l'enjeu tout aussi fondamental de la mémoire des peuples.

Cette problématique, que l'on devine ardue, a motivé une mise en perspective européenne des pratiques liées à la mise en accessibilité du cadre bâti ancien protégé. Dans le site exceptionnel du château de Versailles, qui nous ouvre ses portes à l'occasion de ce séminaire, les spécialistes européens se réunissent pour échanger autour de cas pratiques en la matière.

Une mise en perspective des approches de l'accessibilité

Après avoir mis en perspective les différentes lois sur la préservation du patrimoine et les approches de l'accessibilité en Europe, le séminaire se propose de faire un tour d'horizon sur la question complexe de la coordination des acteurs des territoires.

Les études de cas proposées ne présentent pas des pratiques de mise en accessibilité exemplaires et immédiatement reproductibles, mais plutôt des démarches singulières élaborées dans différents pays européens, dont la France.

Si la question de l'accessibilité au patrimoine bâti ancien est régie par différentes conceptions, c'est bien l'idée d'adéquation entre intégration et respect du cadre existant qui prédomine à chaque fois.

Si l'accent est mis sur la question de « l'entrée digne » dans les pays scandinaves, l'accessibilité peut être aussi l'occasion d'interroger l'organisation du bâtiment ou de la visite (abbaye de Montserrat, Espagne ; Greenwich House, Royaume-Uni ; château des Ducs de Bretagne, France), ou de travailler à l'échelle de la ville la notion de chaîne d'accessibilité ininterrompue (Angers et Paris). Enfin dans certains

sites l'affirmation du principe de réversibilité, avec des possibilités de démontage (musée Azulejos, Portugal), peut conduire le projet de mise en accessibilité.

L'accessibilité du cadre bâti ancien ne se limitant pas à la prise en compte des besoins des personnes handicapées motrices, des dispositifs intégrés au projet répondent aux situations de déficiences sensorielles et intellectuelles (Isabella Steffan ; Keith Bright).

Des outils à mettre en place

En conclusion de ce séminaire, l'accent est mis sur les moyens de pérenniser ces pratiques et de créer un espace de dialogue à l'instar du site Internet du ministère de la Culture danois. Cet outil vise à informer, mettre en réseau et former les différents protagonistes sur les réalités du handicap et de l'accessibilité.

Tout au long de l'événement, une exposition proposée par la Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA), réunissant de prestigieux opérateurs culturels, présente différents dispositifs d'accompagnement à la visite. Ils se révèlent aussi être des outils de médiation pour tous et des leviers de promotion des sites culturels.

L'association Tuttimobi, en partenariat étroit avec le ministère de la Culture et de la Communication, le château de Versailles, la Design for All Fondation, et avec le soutien de Ponts Formation Editions - formation continue de l'Ecole des Ponts et Chaussées, de la Fondation La Demeure Historique, de l'entreprise Eo Guidage et de ses partenaires européens, vous propose d'apprécier ces temps d'échanges pour dresser un état des lieux sur la question fondamentale de l'accès de tous au patrimoine culturel 6 ans après la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 en France.

P

Présentation des interventions

1- Les fondamentaux de l'accessibilité

• Comparatif européen du droit des patrimoines

François Gondran

Le droit du patrimoine, du fait de la diversité des histoires de chaque pays, est un domaine réservé des Etats. Ainsi, l'infinie variété des objets du patrimoine, expressions identitaires des nations, provinces et cités implique des solutions juridiques sur mesure, illustrant la « subsidiarité » chère à l'Union Européenne.

Pendant, cette dernière considère que le patrimoine culturel est une opportunité de dialogue (programme Euromed Heritage) et propose de constituer des réseaux d'échanges d'expériences, de diffusion de bonnes pratiques, de développement d'une culture commune.

L'Europe du patrimoine est donc confrontée à des impératifs difficiles à concilier :

- Protéger la diversité des objets patrimoniaux parsemés sur un territoire morcelé issu d'une histoire complexe ;
- Exprimer l'intérêt universel de son patrimoine commun et respecter des conventions internationales qui fédèrent les droits nationaux des états signataires.

François Gondran est architecte et urbaniste en chef de l'Etat. Il est le chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Gironde et consultant pour l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites).

• Comparatif d'accessibilité dans cinq pays européens

Laurent Saby, Amélie Goepp

L'étude menée par le CERTU a visé 5 pays européens au sein desquels des pratiques intéressantes et innovantes en matière d'accessibilité ont été identifiées. Si l'objectif de mise en accessibilité des bâtiments existants est partagé par un grand nombre de pays, les méthodes diffèrent : certains pays ont une approche par niveaux d'accessibilité, ou par ajustements raisonnables, d'autres fixent des dates butoirs.

L'organisation des politiques d'accessibilité varie aussi selon les pays notamment pour assurer la coordination des acteurs transversaux. La présentation vise à montrer les différentes stratégies mises en place dans ces pays.

Laurent Saby est chef de projet accessibilité au Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

Amélie Goepp est chargée d'étude au Centre d'études techniques de l'équipement (CETE) - Normandie Centre.

• Territoires et accessibilité

Marie Prost-Coletta

Les exigences croissantes en terme d'accessibilité à l'échelle européenne, la prise en compte de la « chaîne du déplacement » inscrite dans la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nécessitent de coordonner un certain nombre d'acteurs du territoire. Pour aider les collectivités à réaliser l'objectif fixé par la loi, l'Etat a mis en place deux outils : le label « Destination pour tous » et le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics. L'intervention montre comment tirer parti de ces outils et solliciter les différents acteurs.

Marie Prost-Coletta est déléguée ministérielle à l'accessibilité, ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

• Exemple de démarche « territoires touristiques adaptés »

Dominique Dubois

L'articulation de l'accessibilité de la voirie et des monuments en centre ville ancien pose de nombreux défis. La présentation vise à montrer le concept de « circuit confort », fil conducteur d'une visite pour tous. Le centre historique d'Angers est également territoire - test pour le label « Destination pour tous ».

Dominique Dubois est directrice adjointe d'Angers Loire et Tourisme.

2- Etude de cas

A - Des démarches globales pour l'accessibilité

Ces études montrent que le projet d'accessibilité s'accompagne souvent d'une réflexion en profondeur sur l'organisation du site.

• L'accessibilité au public au coeur des enjeux du Grand Versailles - France

Daniel Sancho, Frédéric Didier

Lancé en 2003, le « Grand Versailles », schéma directeur d'aménagement du site, vise à améliorer les conditions de la sauvegarde de ce patrimoine prestigieux en même temps que sa présentation au public, à travers un ambitieux programme de restauration et d'équipement. L'une des préoccupations majeures de cette action est de concilier le respect de l'histoire et de la substance patrimoniale avec l'accessibilité de tous les publics, en particulier des personnes à mobilité réduite.

Daniel Sancho est directeur du patrimoine et des jardins du château de Versailles.

Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, est en charge des travaux du château de Versailles depuis 1991.

• Un projet global : Le château des ducs de Bretagne - France

Marie Hélène Joly

Le château des ducs de Bretagne de Nantes a connu un ambitieux chantier de restauration mené entre 1995 et 2007. Le monument abrite un nouveau musée de 32 salles, consacré à l'histoire de Nantes.

Le projet culturel et scientifique de la rénovation s'est fondé tant sur la valorisation du monument que sur la volonté de rendre l'ensemble de l'offre accessible à tous les publics (familles, enfants, publics éloignés, handicap...). L'accessibilité a donc pu être prise en compte dès l'origine. L'intervention abordera la méthodologie adoptée pour mettre en place la continuité de la chaîne de déplacement, l'apport de la démarche à l'ensemble de la politique des publics ainsi que les enjeux actuels, sans occulter les difficultés rencontrées.

Marie-Hélène Joly est conservatrice générale du patrimoine et directrice du château des ducs de Bretagne-musée d'histoire de Nantes.

• Organiser l'accessibilité autour de la nouvelle entrée : Queen's House Greenwich - Royaume-Uni

Marcus Weisen, Marine Semichon

Après une introduction sur le contexte spécifique du Royaume-Uni concernant le patrimoine et les musées par Marcus Weisen, Marine Semichon présente l'aménagement de la Queen's House Greenwich. Réalisée en 1635 par l'architecte Inigo Jones, la Queen's House Greenwich est le premier bâtiment de la Renaissance en Angleterre. Comme beaucoup de bâtiments historiques conçus avec une imposante volée de marches, la mise en accessibilité de la Queen's House Greenwich a nécessité la reprise de l'organisation des fonctions à l'intérieur du musée.

Marcus Weisen est directeur du "Jodi Mattes Trust for accessible digital culture".

Marine Semichon est architecte spécialisée dans l'accessibilité des bâtiments historiques en collaboration avec le cabinet d'architectes David Bonnett Associates.

• Accéder en relief contraint : l'abbaye de Montserrat - Espagne

Francesc Aragall

L'abbaye de Montserrat a été fondée en 1025 par l'ordre des Bénédictins. Située au cœur de la réserve naturelle des Montagnes de Montserrat, elle est considérée comme un centre important de pèlerinage religieux, mais également comme le cœur spirituel de Catalogne.

L'abbaye est aujourd'hui un centre de recherche sur l'histoire européenne et le développement artistique. Dans ce contexte, un projet ambitieux de mise en accessibilité a été conduit en tenant compte de la complexité du relief et des dimensions du lieu, de la réduction du trafic dans l'espace public et de l'optimisation des circulations.

Francesc Aragall est le président-fondateur de la Design for All Fondation.

B - Des dispositifs et pratiques d'accessibilité

Au-delà de ces réflexions en profondeur, l'accessibilité des sites historiques doit aussi faire appel à des techniques particulières, de la possibilité de réversibilité à des « processus inclusifs ».

• Interface voirie et accessibilité des monuments historiques - France

Didier Couval

La ville de Paris est régulièrement confrontée aux problématiques d'accès aux monuments historiques. La présentation permet de montrer les dispositifs et stratégies mises en place pour la continuité de la chaîne de déplacement depuis la voirie, afin de répondre aux exigences d'accès à certains sites culturels protégés.

Didier Couval est chargé de l'accessibilité au sein de l'agence de la mobilité à la ville de Paris.

• L'Entrée digne, un chemin scandinave - Suède

Oddbjørn Sørmoen

L'objectif de la démarche suédoise « Entrée digne » est de rendre possible à tous l'accès aux bâtiments historiques par une même entrée, sans nuire à leur intégrité patrimoniale. Cette approche est rendue possible grâce à des processus inclusifs et participatifs, des analyses historiques, le développement de solutions techniques et une architecture d'extension de qualité. La présentation montre plusieurs exemples réalisés suivant cette méthodologie dans les pays scandinaves.

Oddbjørn Sørmoen est spécialiste de l'accessibilité des lieux de cultes, il travaille avec English Heritage depuis 2008 et a également été le directeur du projet Nordique « Accessibilité au patrimoine culturel ».

• Principe de réversibilité appliqué au musée national de Azulejo - Portugal

Nuno Peixoto – Clara Mineiro

Le musée national Azulejos est l'un des plus importants dans le domaine de l'architecture religieuse au Portugal. Situé dans un monastère fondé en 1509, le musée est un symbole important du patrimoine culturel et artistique portugais.

Le principe de réversibilité, avec des possibilités de démontage des dispositifs, permet de répondre à l'objectif d'accessibilité du musée.

Clara Mineiro travaille actuellement au sein de l'Instituto dos Museus e da Conservação dépendant du ministère de la Culture du Portugal.

Nuno Peixoto est responsable de la société ProAsolutions.pt Lda, délégué de la Design for All Foundation au Portugal et membre de l'European Concept of Accessibility.

C - Des dispositifs multisensoriels pour l'accessibilité du cadre bâti ancien protégé

En architecture, la réflexion sur l'accessibilité doit aussi porter sur l'orientation, le guidage, la lumière et le confort. L'intégration de ces dispositifs doit être parfois transversale au projet global de l'établissement.

• Solutions ergonomiques et utilisation des dispositifs d'aide à l'orientation - Italie

Isabella Steffan, Alessandra Panzini

La possibilité de s'orienter, de se déplacer de manière autonome et de jouir d'une expérience culturelle doit être un dénominateur commun à l'ensemble des usagers. En tant qu'ergonome, Isabella Steffan présente différentes solutions intégrées aux projets, qui visent à la réduction de l'effort psycho-physique des visiteurs.

Isabella Steffan, architecte et ergonome basée à Milan, membre du bureau exécutif de la société italienne pour l'ergonomie, enseigne l'ergonomie cognitive et le Design for All dans plusieurs établissements, dont l'Ecole polytechnique de Milan.

• Couleur, lumière et contraste - Royaume-Uni

Keith Bright

Couleur, lumière et contraste jouent un rôle déterminant dans l'accessibilité des bâtiments et agissent sur le confort, la confiance et la sensation de sécurité des usagers. Travailler ces sujets est utile à tous les usagers et particulièrement à ceux souffrant de déficiences sensorielle ou mentale.

Dans notre environnement moderne, l'utilisation efficace de ces éléments est relativement simple. Pour les bâtiments historiques, les compromis sont plus difficiles. Cependant, en observant plus précisément les besoins des usagers, il est possible de maximiser l'accessibilité tout en minimisant l'impact sur l'existant.

Keith Bright est expert en accessibilité pour l'Union européenne.

D - Créer une culture partagée de l'accessibilité

• Communiquer autour de l'accessibilité - Danemark

Karin Bendixen

Karin Bendixen présentera le site Internet « Accessibility – take up the gauntlet ! » qui vise les étudiants, professeurs et institutions éducatives travaillant dans les domaines du design et de l'urbanisme. Cet outil participe de la politique du ministère de la Culture danois depuis 2007 : « A Nation of Architecture - Denmark - settings for life and Growth » qui se concentre sur 10 objectifs dont l'un est formulé comme suit : « l'architecture innovante doit aboutir à des bâtiments accessibles, durables et sains. » L'objectif de ce site Internet est de :

- Présenter des études de cas exemplaires, dans lesquelles l'accessibilité et le Design for All jouent un rôle déterminant ;
- Encourager les étudiants à s'intéresser et à expérimenter la connexion entre architecture, urbanisme et accessibilité ;
- Favoriser la prise en compte de l'accessibilité dans l'ensemble des cycles d'études ;
- Rendre accessible aux étudiants l'information et les références, les impliquant et les invitant à participer grâce à leur propre expérience.

Karin Bendixen est la fondatrice de Bexcom consultants et présidente du Design for All au Danemark.

• Synthèse des débats

Denis Verdier-Magneau

Denis Verdier-Magneau est directeur du développement culturel et référent handicap de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

Exposition de la Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA)

En contrepoint des exposés qui abordent la thématique de la mise en accessibilité du cadre bâti, l'exposition présente des dispositifs de médiation et d'accompagnement à la visite, destinés aux visiteurs en situation de handicap.

L'authenticité et l'émotion esthétique suscitées par le lieu de culture sont des composantes essentielles de la visite. Pour ce faire, les établissements présentent des dispositifs d'accessibilité à l'offre culturelle déjà développés ou encore expérimentaux, qui permettent de la préparer ou de la compléter.

Dans certains cas, ces dispositifs apportent une réponse à des impossibilités avérées d'accessibilité du cadre bâti ou aux œuvres. Ils sont alors conçus et présentés aux visiteurs en situation de handicap comme des outils de substitution. Ces dispositifs, innovants par leur mode de réalisation, leur forme ou par leur interactivité, loin d'être réservés aux publics en situation de handicap, se révèlent comme des outils de médiation permettant d'enrichir la visite de tous les usagers des lieux de culture.

• Accès Culture – Théâtre national de Chaillot

Sensible à l'accueil de tous les publics, le théâtre national de Chaillot, en collaboration avec l'association Accès Culture, permet depuis 1990 aux spectateurs déficients sensoriels d'assister aux représentations dans les meilleures conditions. Chaque année de nouvelles initiatives sont proposées à ces publics (spectacles adaptés, visite du théâtre pour des groupes en situation de handicap).

• Bibliothèque nationale de France

La Bibliothèque nationale de France inscrit la politique d'accueil des publics en situation de handicap au cœur de ses priorités et de ses missions de service public. A cette fin, la « Mission Handicap » a été créée en 2003.

C'est une mission transverse rattachée à la direction générale de l'établissement. Elle est animée par un chargé de mission qui travaille avec l'appui de onze correspondants représentant une direction ou une délégation de la Bibliothèque nationale de France.

La Bibliothèque nationale de France propose un cheminement sécurisé et balisé avec plan tactile, balises sonores et bandes de guidage ; un service d'information et d'accompagnement dédié aux usagers en situation de handicap ; du matériel d'aide à la lecture est mis à disposition des lecteurs déficients visuels. De plus, plusieurs expositions ont été adaptées en direction du public déficient visuel (dispositifs sonores, stations tactiles...) et des visites spécifiques (tactiles, en langue des signes, accessibles au public en situation de handicap mental) sont proposées.

• Centre des monuments nationaux – Editions du patrimoine

Le Centre des monuments nationaux, établissement public du ministère de la Culture et de la Communication, gère, anime et ouvre à la visite près de 100 monuments nationaux propriété de l'Etat.

L'établissement a pour missions de conserver, restaurer et mettre en valeur ce patrimoine, ainsi que d'en développer l'accessibilité au plus grand nombre de visiteurs. Il a, à cet effet, fait de l'accueil des personnes en situation de handicap un axe essentiel de sa politique depuis 2003.

• Centre Pompidou

Fidèle à sa mission principale, faire découvrir à tous les publics l'art et la culture des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles, le Centre Pompidou développe de nombreuses actions afin de favoriser l'accès des publics handicapés. Il veille à l'accessibilité physique de ses espaces (circulation, signalétique adaptée, aménagements des abords...). En parallèle, des offres spécifiques sont proposées : visites en lecture labiale et en langue des signes, cycles de visites et ateliers pour les personnes déficientes

mentales, parcours tactiles... Un nouveau dispositif pilote d'images tactiles en huit niveaux de reliefs à également été réalisé grâce à une technologie innovante développée par Alain Mikli.

• Conseil général de Seine et Marne

Le conseil général de Seine-et-Marne s'est engagé à mener dans les cinq musées départementaux une démarche d'accessibilité aux handicaps moteur, auditif, mental et visuel... Ainsi, au musée départemental de l'École de Barbizon, plusieurs outils sont proposés : accueil équipé en boucle magnétique, visites en langue des signes française, visites guidées et animations adaptées aux personnes en situation de handicap visuel, mental ou psychique et, tout particulièrement, création d'une mallette pédagogique multi-sensorielle qui permet de découvrir les peintres de l'École de Barbizon, leurs techniques de peinture et la forêt de Fontainebleau.

• Musée du Louvre

Le musée du Louvre propose aujourd'hui des outils d'aide à la visite autonome et des activités en accompagnement pour les personnes en situation de handicap. Le guide multimédia propose des parcours en langue des signes française et en audio-description (en français et en anglais). La galerie tactile, renouvelée en 2011, accueillera une quinzaine de moulages sur le thème de l'enfance. Des visites conférences en groupe ou pour individuels sont organisées tout au long de l'année au regard des saisons culturelles du musée. Le musée poursuit ses travaux d'aménagement afin d'offrir à tous des conditions d'accueil et une accessibilité optimisées.

• Musée du quai Branly

Le musée du quai Branly mène un travail constant de concertation avec les associations représentatives de personnes en situation de handicap et de leurs proches via un comité de pilotage « Accessibilité » semestriel.

Après avoir réalisé son diagnostic d'accessibilité en 2010, le musée est actuellement dans la première

étape de son plan pluriannuel de travaux visant à une accessibilité totale du cadre bâti au 1^{er} janvier 2015. Par ailleurs, il poursuit ses efforts de mise en accessibilité de l'offre culturelle - depuis l'accueil et l'information jusqu'à la médiation - en posant le principe général de conception universelle des activités et dispositifs, tout en y ajoutant des propositions plus spécifiques chaque fois que cela est nécessaire.

• Signes de sens

Signes de sens travaille sur la médiation et l'accès à la culture pour les personnes sourdes en questionnant et expérimentant les nouveaux usages sociaux numériques. Le handicap est considéré comme une source d'innovation pour tous. Signes de sens exploite les technologies de l'information et de la communication dans une vocation de communication universelle. L'association apporte son conseil dans la mise en place de politiques globales d'accessibilité, produit des activités (atelier, visite,...), des outils de médiation, des formations et des vidéos avec langue des signes française (société 2Visu production).

• Château de Versailles

Le bureau des publics spécifiques (direction du développement culturel), créé en 2005, est une unité qui conçoit, organise et assure la promotion des activités, outils et opérations en direction de ces publics. En 2010, le bureau a permis à 16500 visiteurs en situation de handicap ou dits éloignés des musées de visiter le château de Versailles en groupe.

Dans l'exposition, il présentera différents dispositifs : I-Pod en langue des signes française, planches tactiles, ateliers pour les personnes déficientes visuelles et mentales et le dispositif de visioconférences « Versailles en direct ».

Le comité scientifique

• Association Tuttimobi

- Florent Orsoni *Directeur*
- Aliocha Cordier *Chargé de mission*
- Christophe Msili *Consultant*
- Francesc Aragall *Président de la Design for All Fondation, partenaire de l'association*

• Ministère de la Culture et de la Communication

- Sandrine Sophys-Véret *Chargée de mission culture-handicap au département de l'éducation et du développement artistiques et culturels, Secrétariat général*
- Anne Vérot *Adjointe du chef du bureau de la politique immobilière, Secrétariat général*
- Didier Gorce *Chargé de mission accessibilité au pôle développement culturel, direction générale des Patrimoines*
- Paul Astruc *Chef du département de la maîtrise d'ouvrage, de la sûreté et de la sécurité, direction générale des Patrimoines*
- Frantz Schoenstein *Chef du bureau de la protection des monuments historiques, direction générale des Patrimoines*
- Gérard Goudal *Inspecteur général des Patrimoines, direction générale des Patrimoines*

• Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

- Denis Verdier-Magneau *Directeur du développement culturel et référent handicap*
- Aloys Klaeyle *Responsable de la médiation culturelle*

• Centre des Monuments Nationaux

- Claude Godard *Chargée des publics handicapés à la direction du développement culturel et des publics*

L'organisation du séminaire

Organisateur

• Tuttimobi

Tuttimobi, association loi 1901, vise à promouvoir et à développer l'accessibilité et en particulier la conception universelle en France et en Europe, à travers des formations, séminaires et expertises. Représentant France de la Fondation Design for All, l'approche de l'association dans le domaine est liée à la connaissance des enjeux sociaux, environnementaux et techniques de l'accessibilité pour tous.

www.tuttimobi.net

Partenaires

• Le ministère de la Culture et de la Communication

Le ministère de la Culture et de la Communication apporte son soutien financier à l'événement. Il a mis en place et participé activement au comité scientifique réunissant l'association Tuttimobi, le centre des monuments nationaux et l'Établissement public de Versailles.

Le ministère de la culture et de la communication mène un vaste plan d'action en faveur de l'accès à la culture des personnes handicapées. Ce chantier se décline en quatre grands axes :

- L'accès aux établissements culturels et aux établissements nationaux d'enseignement supérieur culture ;
- L'accès à l'offre culturelle et aux produits de l'industrie culturelle ;
- L'accès à la pratique artistique ;
- La formation initiale et continue des professionnels du cadre bâti.

En 2007, il engage une politique éditoriale « Culture et Handicap » sous la forme d'une collection d'ouvrages techniques à destination des professionnels de la culture. Après un premier volume de portée générale, un deuxième consacré au spectacle vivant, un troisième ouvrage est dédié à l'accueil des personnes handicapées mentales dans les lieux de culture. Les prochains guides en cours d'élaboration sont le guide « expositions accessibles », le guide « bibliothèque et handicap », le guide « cinéma, audiovisuel et handicap ».

Afin de mener à bien le plan d'action « handicap » du ministère de la Culture et de la Communication, une « commission nationale culture et handicap » a été créée en février 2001. Cette commission constitue une instance de dialogue et de consultation entre les ministères chargés de la culture et de la communication et des personnes handicapées qui la co-président, le Comité interministériel du Handicap, les principales associations représentatives des personnes handicapées et le milieu culturel et artistique. Le groupe France Télévisions et les établissements publics Culture y sont également associés.

• L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles

Classé depuis 30 ans au patrimoine mondial de l'Humanité, le château de Versailles constitue l'une des plus belles réalisations de l'art français du XVII^e siècle. Le château de Versailles, partenaire privilégié de l'opération, est mis à l'honneur à l'occasion de ce séminaire. Véritable symbole du cadre bâti ancien protégé, le château de Versailles constitue l'un des fleurons du patrimoine mondial. Sa fréquentation de douze millions de visiteurs par an dont 70% de visiteurs «étrangers», ainsi que la complexité et la diversité du site représentent un intéressant terrain d'expérimentation. L'Établissement public de Versailles met à disposition la prestigieuse galerie des Batailles pour l'événement.

• **Design for all Foundation**

La Design for all Foundation vise à promouvoir et soutenir les initiatives de « conception universelle » dans le monde. Elle dispose pour cela d'outils d'échanges et de mise en réseau tels le réseau d'excellence des entreprises et des collectivités locales pour la mise en œuvre, le retour d'expériences de démarches concertées d'accessibilité et de conception universelle. Elle est représentée dans plusieurs pays du monde.

• **Eo Guidage**

Depuis 15 ans, date de l'invention des feux sonores radiocommandés, l'équipe Eo Guidage, se mobilise pour apporter un service de qualité dans le guidage des personnes déficientes visuelles. Les 4 grands thèmes de l'activité d'Eo Guidage sont :

- Le conseil dans la mise en accessibilité des sites ;
- La mise en œuvre d'équipements électroniques ;
- La signalétique braille, gros caractères et audio ;
- Le marquage au sol d'orientation et d'éveil de vigilance.

• **La Fondation Demeure Historique**

La Fondation Demeure Historique pour l'Avenir du Patrimoine a été créée en mai 2008 sous l'égide de la Fondation de France. Elle s'est donné trois missions prioritaires :

- Encourager la conservation, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine protégé au titre des monuments historiques ;
- Favoriser l'accès de ce patrimoine au plus grand nombre, notamment aux personnes en situation de handicap ;
- Développer toute action de formation relative à la préservation, la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine.

• **Ponts Formation Edition**

Ponts Formation Édition est une filiale de l'École des Ponts ParisTech, dont la mission est d'accompagner les acteurs de l'aménagement et de la construction dans le développement de leurs compétences. Ponts Formation Editions intervient en formation continue au plus près des préoccupations des professionnels et reste particulièrement attentive à intégrer les réflexions autour des enjeux majeurs de la construction et de l'aménagement.

• **Cobaty France**

Association Loi 1901, Cobaty France a pour but de grouper des personnes physiques participant directement ou indirectement à la construction, à l'urbanisme et à l'environnement, ainsi qu'au cadre de vie, dans le respect de l'éthique promue par la charte de Cobaty France. Entre autres objectifs, elle favorise les échanges de connaissances avec les organismes et institutions publics ou privés dont le but est d'améliorer la qualité du cadre de vie, de l'environnement et de la construction.

Par la synergie interprofessionnelle présente au sein de Cobaty, l'association apporte toutes réflexions, suggestions et propositions aux organismes et institutions publics ou privés qui ont en charge les problèmes posés par l'évolution constante de l'aménagement du territoire, la préservation de l'environnement et la conservation du patrimoine bâti.

• **Techni.cités**

Partenaire presse de l'événement, Techni.Cités est le seul bimensuel de diffusion nationale destiné aux services techniques des collectivités locales. Deux fois par mois, avec plus de 50 pages de rédactionnel, ce magazine traite de l'actualité des services techniques, des évolutions technologiques, des expériences innovantes, de l'actualité juridique, statutaire, réglementaire, des marchés publics...

L'accessibilité étant au cœur des grands chantiers des collectivités territoriales d'ici 2015, c'est un thème qui tient une place privilégiée dans les pages de Techni.Cités, dans un objectif d'information des décideurs territoriaux et de partage d'initiatives ou d'expériences locales et nationales.

• **La Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA)**

Le 28 mars 2003, le ministre de la Culture et de la Communication a confié aux établissements publics, la mission de proposer des mesures concrètes visant à améliorer, à court terme, l'accueil des personnes handicapées dans les établissements culturels. Un comité de pilotage a été mis en place. Il regroupe une vingtaine d'établissements publics. Il est présidé par Mme Claudie Haigneré, présidente d'Universcience.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués. Ils abordent des thématiques concrètes qui ont abouti à des améliorations de tous ordres : architectural, éditorial, informatique, technique et d'accueil.

Les carnets de conseils issus des groupes de travail sont intégrés dans les guides pratiques de l'accessibilité de la collection Culture-Handicap édité par le ministère de la Culture et de la Communication. L'ensemble des bilans des groupes de travail est en ligne sur le site Internet du ministère <http://www.culture.gouv.fr/handicap/>. Les travaux de ces groupes sont présentés lors des réunions de la commission nationale culture et handicap.

En 2008, le groupement des établissements engagés dans cette mission « Culture et Handicap » prend le nom de Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA).

21 établissements ont signé la convention RECA au 1^{er} septembre 2010	
Universcience (Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - pilote)	Musée de l'air et de l'espace
Bibliothèque nationale de France	Domaine de Chantilly
Bibliothèque publique d'information	Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture
Centre des monuments nationaux	Musée de l'armée
Centre Pompidou	Musée des arts et métiers
Château de Versailles	Musée du Louvre
Cité nationale de l'histoire de l'immigration	Musée national de la marine
Cité de la musique	Musée du quai Branly
Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France	Muséum national d'Histoire naturelle
Département de Seine-et-Marne	Réunion des musées nationaux
	Théâtre national de Chaillot